



CNRS-INSERM
INRIA-IRD-INED
INRETS-INRP

**Pour des mesures en faveur de l'emploi et
des rémunérations contre la crise
Pour le retrait des contre-réformes de
Sarkozy et de son gouvernement**

Remobilisons nous en janvier

Les contre-réformes de Sarkozy et de son gouvernement transforment de manière dramatique la recherche et l'enseignement supérieur. Elles vont impacter fortement les personnels.

- **Les doctorants seront payés à la tête du client** : la rémunération dépendra de la discipline, de l'Université et de l'École dont vous êtes issus : A travail égal, salaire inégal. Le nouveau contrat ne sera pas un contrat de salarié de plein droit : ce sera une aide individuelle sans procédure de recours en cas de conflit. Pour les doctorants il faut un statut de salarié avec tous les droits.
- **Encore plus de non titulaires alors que les postes statutaires diminuent** dans les Universités et les Organismes de recherche. La diminution des postes, programmée en 2009, sera poursuivie en 2010 et 2011.
- **Dans le « paquet Pécresse », il n'est pas prévu de revalorisation des rémunérations des catégories C des EPST et des Universités**: comment vivre normalement avec un salaire aux environs du SMIC en 2008. Cette situation est inacceptable. Il faut revaloriser la rémunération minimum significativement (au moins + 20%).
- **Aucune amélioration indiciaire ni de déroulement de carrière pour les ITA et les ITARF** dans le « paquet Pécresse » mais la piste explorée par le ministère c'est l'introduction de la prime « au mérite ». Les principes de reconnaissance des qualifications et d'un salaire égal pour un travail égal sont bafoués.
- **Les Chercheurs et les Enseignants-chercheurs n'obtiennent pas une revalorisation qui reconnaisse leur qualification**. Les directions d'Universités et d'Organismes vont attribuer des primes à quelques-uns pour stimuler la compétition et récompenser l'allégeance. Pour obtenir ces primes quand on est chercheur, il faudra marcher droit : faire de l'enseignement, être dans une discipline prioritaire, publier

régulièrement, être en accord avec son directeur d'unité, et donc, il ne faudra pas prendre de risques sur ses orientations scientifiques.

Pour les enseignant-chercheurs, le « paquet Pécresse » prévoit quelques améliorations, notamment la reconstitution de carrière lors du recrutement des Maîtres de Conférences. C'est probablement pour faire passer la modulation des services et la gestion des recrutements et des carrières par les Directions d'Universités.

- **C'est la mobilité imposée qui va devenir la règle** pour toutes les catégories notamment avec la RGPP : suppression du salaire après deux ans si l'agent n'a pas trouvé une affectation lors d'une réorientation.
- **Ils veulent casser nos statuts nationaux** pour gérer nos carrières et nos rémunérations localement. Le rapport de forces est moins favorable pour le respect des droits des personnels dans le cas d'une gestion locale.
- **Ils ne veulent plus que les personnels puissent peser dans la gestion des laboratoires et le choix des orientations de recherche.** A l'INSERM dans la perspective de la création de l'Institut National du Vivant et de la Santé, il est prévu de supprimer les conseils de laboratoires. Les chercheurs et les enseignant-chercheurs seront recrutés et promus Professeurs ou Directeurs de Recherche par des Comité ad hoc. Les Commissions Scientifiques du CNRS et de l'INSERM n'évalueront plus grand-chose.

Force est de constater que la LRU et le Pacte pour la recherche portent gravement atteinte aux intérêts des personnels. Toutes les mesures d'application de ces lois, énumérées ci-dessus, vont être utilisées pour liquider les Organismes de recherche et pour concentrer les équipes et les personnels considérés comme performants sur quelques sites universitaires dont la priorité sera l'innovation (le transfert des connaissances pour vendre des produits et des procédés).

Sauver les Organismes de recherche et revenir sur la LRU sont des objectifs liés à la satisfaction de nos revendications.

Pour le retrait des contre-réformes, tous dans la lutte:

-- le samedi 17 janvier pour la défense de l'Éducation

-- le mardi 20 janvier pour la recherche et l'enseignement supérieur

**→ le 29 janvier tous ensemble (public/privé)
pour des mesures pour l'emploi et les
rémunérations contre la crise**